

Faiseurs de scies

Que voilà un métier bien original. Et rare, puisque deux personnes pourraient porter ce titre.

Il serait difficile de croire cependant, vu l'usage courant que l'on avait de ce type de production, soit des scies, en forêt, près des maisons, dans la construction, bref, partout, que deux personnes seulement aient fabriqué des scies. Il faut donc envisager une fabrication plus courante dans des forges diverses où la dénomination des intervenants ne sera jamais donnée.

Revenons à nos deux professionnels.

Le premier habite la commune du Lieu, Le Lieu en particulier. Il est cité dans notre ouvrage : Supplément no 3 à l'histoire de la Communauté du Lieu, p. 25, sous : *Forges de la commune du Lieu : 1708, Jaques David Guignard Le Lieu, faiseur de scies.*

Auguste Piguet le signale aussi dans les textes qui suivent, notamment dans le premier : *En 1708, le Lieu comptait un faiseur de scies en la personne de Jacques-David Guignard (« Verbaux » du Conseil, 346 à 354) ; se montra généreux lors de l'affaire Villadin (100 fl.)*

Nous n'avons pas d'autres informations sur ce professionnel de la scie.

Venons-en maintenant aux textes d'Auguste Piguet quant à ce même métier. Les voici :

ms 128
et 129

071

FABRICANTS DE SCIES

Maint fabricant, cloutier ou coutelier s'intéressait conjointement à la confection des scies. Il s'agissait de tailler les toiles (toile dans cette acception n'est pas français = lames fabriquées sur place ??), de donner aux dents la courbure voulue et de la aiguïser. Le nommé David Meylan du Campe (1763) appartenait à cette série de factotums (il confectionnait en outre, des soufflets en bois de toute dimension, à garniture de cuir et de fer " Inventaires 66"). Lors de la prise d'inventaire, on trouve dans l'atelier toute une série de scies achevées ou en chantier ainsi que les outils indispensables à ce genre de travail. (dix toiles non taillées d'un pied et quelques pouces de long - 7 dites taillées - une toiles de scie à fendre à moitié taillée - une dite taillée et montée - cinq scies à deux mains et deux grandes scies, elles aussi montées - deux scies boutoirs - 19 limes diverses - une pierre à repasser les taillants enchassés dans un bloc de bois -)

Note. La traverse servent à tendre la toile
En 1708, le Lieu comptait un faiseur de scies en la personne de Jacques-David Guignard ("Verbaux" du Conseil" 346 à 354); se montra généreux lors de l'affaire Villadin (100 fl).

L'apparition sur le marché de scies taillées à la machine coupa l'herbe sous les pieds de nos modestes artisans. Désormais ils se contentèrent de relimer, d'acheminer et d'aiguïser les scies achetées.

Auguste Piguet, Vieux métier, 1999, p. 071

Faiseurs de scies. — A l'occasion, forgerons et *couteliers* s'intéressaient à la confection des scies de tout genre : grandes scies ou *louves*, petites scies ou *reissettes*, scies à une main ou reissettes *dè laré* (voleur).

Il s'agissait, opération délicate, de tailler les lames (dites *toiles*), de donner aux dents la courbure voulue, de les aiguïser.

Au Lieu, *Jaques-David Guignard* fournissait déjà en scies la région en 1708. Il faut attendre le milieu du siècle pour rencontrer documentairement des fabricants de scies au Chenit : *David Meylan*, au Campe, *Abraham Aubert* et *Pierre Rochat*, au Brassus.

Au décès du premier, en 1763, lors de la prise d'inventaire, on trouva dans l'atelier un lot de « toiles » non taillées, mi-taillées, taillées, non montées ou montées, une toile de *scie à refendre*, deux *scies boutoirs à deux toiles*, dix-neuf limes de diverses grandeurs, une pierre à repasser les taillants enchâssés dans un bloc de bois.

L'apparition, à une date à établir, de scies taillées à la machine coupa l'herbe sous les pieds de nos modestes artisans. Désormais, ils se contenteront de *reciétrer*, *relimer*, *acheminer* et *aiguïser* les scies apportées du dehors.

Auguste Piguet, *Le Chenit III*, 1971, p. 175

Auguste Piguet fait référence ici à David Meylan du Campe dont l'inventaire des biens figure dans le Registre des inventaires de plusieurs hoiries du Chenit, 1759-1765, rédigé par Benjamin Golay, secrétaire de la dite commune, original déposé aujourd'hui aux ACV, fonds P. Auguste Piguet, D 95.

Or il se trouve, à la lecture de l'inventaire concernant le dit Pierre Meylan, pp. 95 à 102, que l'on ne découvre nulle trace chez cet homme de la fabrication de scies. De tels objets se découvrent par contre dans l'inventaire des effets et meubles de feu honnête Joseph fils d'honnête Pierre Rochat du Chenit, décédé le 13 du courant. Inventaire du 19 janvier 1762. On lit dès le bas de la page 65 à la fin de la page 66 :

Des pièces de bois préparées pour quatre soufflets de forge

Les pièces d'assemblage pour un garde-robe simple

Un gros étoc (étau) de fer, 23/./.

10 toiles de scies d'environ 1 pied et quelques pouces de long, non taillées, vendues

7 dites taillées, y en ayant de plus grandes, 4/6/9

Une dite attachée à l'armure (?) cassée

Une toile de scie à fendre à moitié dentée

Une dite taillée et montée, 6/./.

Cinq scies à deux mains montées, 2 à l'hoirie, vendues, 5/7/6

Deux grandes scies montées

NB : Il faudra voir à qui toutes ces scies appartiennent

Une dite à David Nicole granger

Trois petites scies à l'hoirie, 8/5/6

Une dite boutoir à 2 toiles, 10/./.

Un tour de fer, il est chez Viande, 3/9/.

Trois davis de menuisier, 5/7/6

Un gros valet de fer, 4/2/6

Une meule presque usée avec son auge

Une table carrée un peu longue

6 l. ¼ de grands clous de fer, compris le panier

Une petite scie boutoir, 2/6/.

7 ressorts de fer pour soufflets de bois

8 feuilles et ¾ de fer blanc

Une hache de charpentier, 8/./.

3 fauchés qui ne sont pas fini

Un dit fini, 1/4/3

4 entes de fourches et quelques fourchons, 1/4/6

16 pièces de dossiers de chaises, 3 fonds dits et plusieurs pièces d'assemblage à ce sujet et autres, 6/10/6

Une paire de petites tenailles

Une paire petites pincettes à faire les moillettes, ./8/3

Un martelet, ./10/6

Une grande corde de scie

Une pierre à repasser les taillants enchassée dans le bois

Une hache à deux mains, 3/./.

Une dite sans manche

10 limes presque usées avec les manches, 4/./.

9 dites sans manche

Une boîte avec des drôlacieries dedans

Deux bois pour un soufflet à main

Une peau de mouton tannée en poil

Un fer à dents de scies, ./9/9

Le reste en outils de menuisier.

On peut donc le comprendre, notre artisan est capable de pratiquer plusieurs métiers, passant du fer au bois sans problème apparent.

Reste donc à rectifier les propos du professeur Piguet. Nous nous trouvons donc avec deux faiseurs de scies certifiés, d'une part celui du Lieu, Jacques David Guignard, et d'autre part celui du Chenit, Joseph fils de Pierre Rochat.

Quant à Abraham Aubert, il n'apparaît nulle part dans l'inventaire.

Comme aussi il n'y a plus de faiseur de scies dans le rôle de 1799.

Compléments

Dette Villadin ALL 712 DU 31 mai 1708

Le village de Sieu

offe de p... payora par
volonte' cognoi' l'ame de
R. J. J. Laromellez

X f g

X f g

50 - " - " 70 - " - "

" " " 10 - " - "

35 - " - " 45 - " - "

25 - " - " 40 - " - "

" " " 5 - " - "

50 - " - " 60 - " - "

" " " 15 - " - "

" " " 30 - " - "

" " " 40 - " - "

" " " 5 - " - "

" " " 25 - " - "

" " " 3 - " - "

" " " 125 - " - "

40 - " - " 45 - " - "

40 - " - " 50 - " - "

" " " 15 - " - "

15 - " - " 35 - " - "

" " " 75 - " - "

" " " 35 - " - "

" " " 10 - " - "

100 - " - " 100 - " - "

50 - " - " 60 - " - "

" " " 50 - " - "

Somme de cette page 948 - " - "

-42- Tentative de liquidation dette Villadin de 1708

La liste Villadin ci-dessus, du 31 mai 1708, révèle Jaques feu David Guignard faiseur de scie. Selon sa contribution volontaire, c'est sans doute l'une des personnes les plus fortunées de la commune. On ignore si cet artisan tient ses gros revenus de sa fabrication de scies, ou s'il connaît cet état par héritage ou par d'autres moyens que nous ne savons pas. Il nous paraît assez évident que plus aucune de ces scies fabriquées à la Vallée dans le cours du XVIIIe siècle ne doivent être encore en circulation.

Les collections du Patrimoine comprennent nombre de scies diverses, et notamment plusieurs louves, ou passe-partout, de différentes grandeurs. Les trois scies qui figurent à l'ancien inventaire et que nous vous proposons ci-dessous ne sont qu'un modeste échantillon de la série.



Bûcherons au Risoud en 1918. L'un des deux montre à quel point une louve peut être souple.



Celle-ci, apparemment de plus grandes dimensions, ne peut pas l'être autant.



Les grandes scies des glaciers étaient achetées à Genève.



La scie à cadre servait à scier son bois. Ici au Brassus.